

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

La 2^e édition du Salon Carrefour Affaires est lancée

BAIE-SAINT-PAUL, le 18 septembre 2017 – La Chambre de commerce de Charlevoix annonce la tenue de la seconde édition du Salon Carrefour Affaires qui aura lieu le jeudi, 23 novembre prochain, au Fairmont Le Manoir Richelieu, de 8h à 18h.

Le Salon Carrefour Affaires est un lieu de rencontre, d'échange et d'apprentissage pour les gens d'affaires de la région. Les entrepreneurs qui offrent des biens et services aux autres entreprises pourront profiter de cette tribune (B2B) pour faire connaître leurs entreprises.

Le Salon Carrefour Affaires proposera 3 éléments distincts : des conférences, des kiosques animés par des entreprises et du mentorat d'affaires.

Les présentations vedettes seront offertes en formule déjeuner et dîner-conférence dans le salon *La Malbaie* du prestigieux hôtel. Une version spéciale du *Pro à l'apéro* sera aussi proposée en fin de journée.

Le Salon Carrefour Affaires laissera encore une très grande place aux entreprises qui souhaitent présenter leur savoir-faire. Ainsi, une cinquantaine de kiosques seront disponibles. Le prix de location d'un espace sera très abordable afin d'inciter également les petites et moyennes entreprises à participer.

Aussi, les organisateurs proposeront des rencontres avec des entrepreneurs chevronnés et des spécialistes en démarrage d'entreprises. Afin de respecter la confidentialité des conversations, les rencontres auront lieu dans des espaces clos. Les personnes souhaitant réserver une plage horaire pour échanger avec l'un des mentors pourront le faire en amont du Salon, via la Chambre de commerce de Charlevoix.

Résultats de la première année

Quelques semaines après la première édition du Salon Carrefour Affaires, un sondage a été effectué auprès des exposants. Les résultats ont été les suivants :

- 87,5% des exposants se disent satisfaits ou extrêmement satisfaits de leurs présences au Salon;
- 3 exposants sur 4 considèrent que le Salon leur a permis de faire découvrir leurs produits et services à des nouveaux clients potentiels;
- 100% des exposants considèrent que le Salon leur a permis d'approfondir leur connaissance de l'offre de service de la région;
- 75% d'entre eux souhaitent participer à la seconde édition.

« La première édition du Salon a permis à quelques 200 hommes et femmes d'affaires de tisser des liens entre eux, d'un bout à l'autre de notre grand territoire. C'est une excellente façon d'élargir nos horizons et de développer notre économie régionale », commente Julien Dufour, président de la Chambre de commerce de Charlevoix.

Présentateur de l'événement

La Chambre de commerce s'est adjoint un allié de taille en créant un maillage avec la SADC de Charlevoix Côte-de-Beaupré Ile d'Orléans, qui agira comme présentateur officiel de l'événement.

«Notre principale raison d'être étant l'épanouissement des entreprises de notre territoire, il devenait incontournable de s'associer à la Chambre de commerce pour la tenue de cette 2e édition. La SADC a su se positionner avec brio au cours des dernières années et cette association en est une belle preuve », commente André Simard, président de l'organisme.

L'admission

Afin de favoriser l'accès au plus grand nombre possible d'entrepreneurs, gestionnaires et travailleurs autonomes, l'admission au Salon sera gratuite, mais nécessitera un laissez-passer. Des frais minimes seront demandés pour assister aux grandes conférences qui seront accompagnées d'un repas.

Déroulement

Le Salon Carrefour affaires ouvrira ses portes à 8h pour présenter un déjeuner-conférence. Les kiosques, quant à eux, seront ouverts en continu de 9h30 à 16h. Un dîner-conférence sera présenté dans la salle *La Malbaie*. Après la fermeture des kiosques, les organisateurs présenteront une version spéciale du *Pro à l'apéro* en formule *Quatre à Six*. Cet événement clôturera la seconde édition du Salon.

Les grandes conférences, positionnées à 3 moments forts de la journée, assureront un flux continu de visiteurs pour les exposants.

Aussi, en parallèle des kiosques, quelques conférences-éclaircies seront présentées par les partenaires, sur des sujets liés à l'entrepreneuriat. Afin d'éviter les choix déchirants aux visiteurs, les conférences ne seront pas présentées simultanément.

Réservation des kiosques

Seulement une cinquantaine d'espaces 10' X 10' seront disponibles en location. Les entreprises qui souhaitent réserver un kiosque peuvent le faire dès maintenant en communiquant avec la Chambre de commerce de Charlevoix ou en visitant le site de la Chambre au www.creezdesliens.com où elles pourront trouver le formulaire d'inscription. La date limite pour réserver un espace est le 27 octobre.

Les espaces (10' X 10') coûtent 275\$ pour les entreprises membres de la Chambre. Celles non membres peuvent également se prévaloir d'une place qui leur sera facturée 100\$ de plus. Aussi, afin de favoriser les jeunes entreprises émergentes, il sera possible de réserver un demi-kiosque (5' X 10') pour 150\$ pour les entreprises membres, alors qu'il en coûtera 50\$ de plus aux gens d'affaires non membres. Tous ces prix sont taxables.

Programmation

La programmation officielle de la 2^e édition du Salon Carrefour Affaires sera annoncée le lundi 30 octobre lors d'une conférence de presse.

Formation

Afin de maximiser l'impact de leur présence au Salon, la Chambre de commerce de Charlevoix proposera aux exposants, une formation présalon gratuite dispensée par M. Julien Roy, de Marketing Face à face. Cet atelier-conférence d'une durée de 3 heures leur permettra d'apprendre comment mettre à profit leur présence au Salon Carrefour Affaires. La formation gratuite aura lieu le vendredi 3 novembre de 8h30 à 11h30 au Pavillon Paul-Lafleur du Domaine Forget, à Saint-Irénée.

« Cette formation fait toute la différence. L'an dernier, en parcourant les allées du Salon, il était très facile d'identifier les entrepreneurs qui avaient suivi l'atelier de ceux qui l'avaient manqué. Nous allons fortement recommander aux exposants de s'y inscrire afin de les aider à rentabiliser leur investissement et à propulser leur entreprise », commente Johanne Côté, directrice générale de la Chambre de commerce de Charlevoix.

-30-

Source : Johanne Côté | directrice générale
La Chambre de commerce de Charlevoix
418 760-8648, poste 303

Informations : Julien Dufour | président
La Chambre de commerce de Charlevoix
418 435-6767

Pascal Harvey | directeur général
SADC Charlevoix Côte-de-Beaupré Ile d'Orléans
418 435-4033

Merci

à nos partenaires annuels

